

tantôt, il contribuera à mettre de l'ordre dans une situation qui était confuse, qui occasionnait une sorte de condition malencontreuse pour l'économie canadienne et, à ce point de vue là, je crois qu'on pourrait ranger ce bill parmi toute cette série de bills d'importance transcendante que nous avons eu l'occasion d'étudier au cours de cette session et auxquels tous les membres de la Chambre ont apporté une contribution constructive, même si de temps à autre il y a eu des petites explosions de «partisanerie.»

Monsieur le président, je dis que cela arrive à son heure parce que, pour une autre raison, il y a des négligences flagrantes du côté des chemins de fer, ce dont je parlerai tantôt. Je voudrais spécifier, tout de suite, que je ferai une exception pour beaucoup de mes critiques en ce qui concerne le National-Canadien.

Il me semble, depuis quelques années, avoir connu des progrès considérables grâce à l'impulsion que lui a donnée son président, qui s'apprête à se retirer, et certains de ses collaborateurs. Il fut un temps au Canada où l'on disait qu'au Pacifique-Canadien on avait une administration modèle, mais je crois que les choses ont changé depuis et que maintenant c'est le National-Canadien qu'on devrait citer en modèle et que c'est envers le Pacifique-Canadien qu'on doit faire des critiques sévères.

Je présume et j'espère que le ministre voudra, dans le choix des membres de cette Commission, pourvoir à ce que celle-ci soit représentative, d'abord, des dix provinces, bien sûr, et je n'oublie pas de mentionner, représentative de la province de Québec. Et là, j'ouvrirai une parenthèse pour expliquer au ministre, qui a eu l'occasion de dire un jour quelque part qu'il ne pouvait pas se prêter à des tendances racistes pour des raisons personnelles, que j'estime et que je respecte, que ces réclamations que nous, du Québec, faisons à l'occasion—je parle de ceux du Québec qui sont raisonnables et qui se classent dans la catégorie des gens de bonne volonté, et j'exclus là-dedans mon collègue de Lapointe (M. Grégoire) évidemment, mais je parle de ceux, chez nous, qui font preuve de bonne volonté—sont faites dans l'intention de rappeler au ministre que l'entente nationale ne se fera que si, justement, on étudie soigneusement ces revendications légitimes du Québec, qu'on peut caractériser chez nous non pas par du racisme mais par une espèce d'instinct de conservation. Or, ces gens veulent engager le dialogue avec tous les Canadiens de toutes les provinces, mais ils ne sont pas prêts, évidemment, à le faire au prix du sacrifice de leur survie tant au point de vue culturel qu'à tous autres égards. J'insiste là-dessus, monsieur le président, parce que j'ai eu l'occasion de me rendre compte que, dans un projet de loi que nous a

[M. Mongrain.]

présenté le gouvernement, on nous a soumis une liste de noms de personnes de langue anglaise uniquement, et l'on avait oublié d'en inclure de langue française. Et, je n'admets pas qu'il n'y ait pas au moins une personne compétente, chez nous, dans ce domaine. Je ne blâme pas le gouvernement, encore une fois, mais je voudrais que ma critique soit prise comme étant constructive. Je sais que le gouvernement est bien disposé dans ce domaine, il l'a prouvé en bien des circonstances, et je veux tout simplement attirer son attention sur ce point.

Par conséquent, que la Commission soit représentative des dix provinces; qu'elle groupe des gens dont la compétence est inattaquable, parce qu'elle aura une besogne extraordinaire à accomplir. Elle aura, en particulier, à faire face à certaines négligences flagrantes et à certaines compagnies de chemins de fer qui suppriment, sans vergogne, des services de trains de voyageurs sous prétexte que ce n'est pas rentable, alors qu'ils ont obtenu du gouvernement, comme tout le monde le sait, des avantages incalculables. Ils ont même réussi à orienter leurs intérêts dans une multitude de compagnies et ils donnent l'impression actuellement, à tout le monde, qu'ils ne veulent garder que ces entreprises qui sont absolument rentables et mettre de côté celles qui ne le sont pas mais qui tendent à donner un service public. Pourtant, à l'époque où ils ont obtenu ces services, ils avaient bien promis au gouvernement qu'ils assureraient tel ou tel service public.

● (8.00 p.m.)

Là, je mentionne, par exemple, la suppression du train Montréal-Québec qui, à mon point de vue, n'est aucunement justifiée. Les gens qui habitent les villes et les paroisses situées entre Montréal et Québec le réclament depuis qu'il a été supprimé. Il y a eu des interventions à l'Assemblée législative; il y en a eu au sein des Chambres de commerce et des conseils municipaux, et le Pacifique-Canadien nous répond par des fins de non-recevoir.

Monsieur le président, on dit couramment—mais je n'ai pas eu l'occasion de voir l'entente moi-même—qu'il y a un certain nombre d'années, grâce au service d'un ministre qui était en même temps un fameux politique, ici, au Parlement, et avocat du Pacifique-Canadien, une espèce d'entente aurait été conclue entre le Pacifique-Canadien et le National-Canadien à l'effet que ce dernier ne desserve jamais Trois-Rivières et ne fasse pas concurrence au Pacifique-Canadien. C'est une situation qui, même si elle était justifiée à l'époque—je ne peux pas la juger, je n'étais pas là—ne l'est plus aujourd'hui. Au fait, nous devrions avoir à